

Avec le soutien de :



Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage
Site Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » FR 8301082
11 juin 2014 – Salle polyvalente d'Espalem

Présents :

M. Dominique BERTRAND, commune d'Espalem
M. Didier SOULIER, commune de Lorlanges et Président du Comité de pilotage
Mme Flora PLANCHON, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire
M. Hubert ASPERTI, ONCFS service départemental 43
Mme Mireille GARDES, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire
M. Alain FIALIP, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire
M. Félix DAGUZAN, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne
M. Marc BATTUT, Carrière de Blanchon
M. Jean-Luc RIGAUD, Fédération départementale des chasseurs 43
M. David OLAGNOL, SMAT du Haut Allier

Excusés :

Fédération départementale de pêche
Conseil Régional d'Auvergne
DREAL Auvergne
Conservatoire botanique national du Massif-Central
CPIE du Velay
Mission départementale de développement touristique
Comité départemental de randonnée pédestre
Syndicat des forestiers privés de la Haute-Loire
Conseil Général de la Haute-Loire

M. Soulier accueille les participants et les remercie de leur présence. Il rappelle l'ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage, à savoir le bilan de l'animation 2013 et le point sur l'animation 2014.

Il passe la parole à M. Olnol, qui complète les rappels concernant le site Natura 2000 des « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » : Le site est composé de deux sous – secteurs pour une surface totale de 67 hectares. Les espèces de la directive « Habitats – Faune – Flore » visées sont le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté. Des habitats naturels d'intérêt communautaire sont également présents, notamment des prairies de fauche et des pelouses sèches.

Sont également rappelés les principaux types d'actions que l'on retrouve dans l'animation d'un site Natura 2000 :

- **La contractualisation**, sur la base du volontariat, avec deux niveaux :
 - o Charte Natura 2000 : simples engagements à respecter de « bonnes pratiques », à maintenir le milieu en bon état sans surcoût pour le contractant. En contrepartie, le propriétaire de la parcelle engagée bénéficie d'une exonération de la Taxe sur le foncier non-bâti (exceptée la part versée aux chambres d'agriculture).
 - o Contrat Natura 2000 : Des engagements de préservation plus exigeants et qui induisent un coût pour le contractant sont

rémunérés par des fonds d'Etat et européens (FEADER). Il existe des contrats agricoles, forestiers et « ni-agricoles-ni-forestiers ».

- **Les suivis scientifiques et techniques** : Ils permettent de suivre au cours du temps l'évolution des caractéristiques du site Natura 2000, et de vérifier son état de conservation. Ce sont des outils d'évaluation de la gestion du site Natura 2000, ils vont conditionner les éventuels ajustements à opérer sur les mesures du Document d'objectifs.
- **L'appui aux porteurs de projets** : Que ce soit en termes de conseils dans certains aménagements (vis-à-vis de la préservation des habitats et espèces) ou d'aide à l'évaluation des incidences, l'animateur est à la disposition des porteurs de projets qui en font la demande. Il peut les conseiller directement ou les orienter vers une structure spécialisée.
- **La communication et la sensibilisation** : Ce sont des actions importantes dans l'animation d'un site, la base d'une bonne acceptation locale. Elles peuvent prendre la forme de lettres d'information, de sorties nature, d'articles de presse, etc ...
- **La participation au réseau Natura 2000 et la veille à la cohérence avec les autres politiques publiques** : D'une part, il s'agit d'échanges avec d'autres structures animatrices Natura 2000, afin de tirer profit des diverses expériences aux échelles départementale et régionale. D'autre part, la participation à la concertation sur d'autres politiques publiques permet d'intégrer les dispositions du Document d'objectifs dans la planification des autres programmes et schémas concernés par le site.
- **La gestion administrative et financière** : Ce sont les opérations « courantes » et similaires d'une année à l'autre (demandes de subventions, appels d'offres dans le cadre de marchés publics lors de prestations, organisation du Comité de pilotage, etc ...).

La présentation des actions 2013 est effectuée :

➤ **Suivis scientifiques et techniques** :

- Suivi des pratiques agricoles

Cette mission a été confiée à la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire. Elle consiste en le recensement de l'ensemble des pratiques (pâturage, fauche, fertilisation, etc ...) des agriculteurs à l'échelle de la parcelle contractualisée en MAET.

D'une part, ce suivi permet de s'assurer de la bonne mise en œuvre des cahiers des charges correspondant aux mesures engagées, et de relever les éventuelles difficultés rencontrées par les agriculteurs. D'autre part, une base de données compilant les pratiques à l'échelle de la parcelle contractualisée permet d'analyser de manière plus fine l'impact (positif ou négatif) de celles-ci sur l'état de conservation de la végétation (cf suivi des habitats naturels).

Le suivi a permis de détecter une anomalie sur l'une des parcelles engagées. La présence de fouilles archéologiques préventives sur cette parcelle en a rendu inéligible une partie. La chambre d'agriculture a pris contact avec la DDT de la Haute-Loire pour régulariser la situation.

Par ailleurs, Mme Gardès ajoute que la liste de plantes indicatrices relatives à l'engagement unitaire « HERBE_07 » (mesure AU_LOES_HE3 « Maintien de la richesse floristique ») n'était pas optimale, et aurait pu être améliorée. En effet, certaines plantes de la liste ne correspondent pas à l'habitat naturel élémentaire recherché. C'est une piste d'amélioration pour la prochaine génération de mesures agro-environnementales, dont on ne connaît pas à ce jour les modalités.

○ Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire du site

La mission a été confiée au bureau d'études Latitude UEP, la phase de terrain a été réalisée entre mai et juillet 2013. Cette action a pour but de suivre l'évolution de la végétation, et en particulier des habitats naturels caractéristiques du site, dans le but d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion, notamment des mesures agro-environnementales territorialisées. La méthodologie consiste en un inventaire floristique et phytosociologique destiné à évaluer la représentativité et l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire (= inscrit dans l'annexe 1 de la directive « Habitats – faune – flore »).

Au total, 21 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire ont été recensés, dont 14,5 ha de prairies de fauche et 4,2 ha de pelouses sèches. L'analyse de l'état de conservation croisée à la présence ou non de MAET donne le tableau suivant :

Habitat d'intérêt communautaire Etat de conservation	Avec MAET		Sans MAET		Total	
	Surface (ha)	Part relative (%)	Surface (ha)	Part relative (%)	Surface (ha)	Part relative (%)
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	1.40	100 %	2.79	100 %	4.19	100 %
Bon	1.40	100 %	1.96	70 %	3.36	80 %
Moyen	-		0.47	17 %	0.47	11 %
Mauvais	-		0.36	13 %	0.36	9 %
6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>)	4.47	100 %	9.99	100 %	14.25	100 %
Bon	0.28	6 %	5.12	53 %	5.40	39 %
Moyen	4.18	94 %	2.47	25 %	6.65	46 %
Mauvais	-		2.20	22 %	2.20	15 %

D'une manière globale, les habitats aquatiques sont dans un bon état de conservation, de même que les pelouses sèches (bien qu'il y ait des secteurs en cours de fermeture). Concernant les prairies de fauche, les résultats sont plus mitigés. La plupart des habitats sont néanmoins dans un état écologique jugé bon à moyen. Certains secteurs semblent recevoir trop de nutriments (« eutrophisation ») vis-à-vis de l'état de référence de l'habitat naturel, d'autres semblent sur-pâturés.

Globalement, la présence de MAET semble favorable par rapport à l'état de conservation des habitats. Mais ce type de résultats s'apprécie sur le long terme, il est également difficile de les interpréter sur des surfaces peu importantes.

➤ **Communication**

○ Site Internet

Le site Internet dédié aux sites Natura 2000 portés par le SMAT du Haut-Allier est régulièrement mis à jour. Une partie est consacrée au site des Lacs d'Espalem et de Lorlanges, on peut y retrouver la description des habitats naturels et espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000, mais aussi des documents en téléchargement tels que le Document d'objectifs du site, les comptes-rendus de réunions et la lettre d'information.

Le site peut être consulté à l'adresse suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier/lacs-d-espalem-et-de-lorlanges>

○ QR Code

Le SMAT du Haut-Allier, à travers le Pays d'art et d'histoire, a travaillé en 2013 sur l'élaboration de textes et d'illustrations sur plusieurs éléments du patrimoine (bâti et naturel) emblématiques du territoire. Les lacs d'Espalem font partie de ces éléments, le service environnement a collaboré avec le Pays d'art et d'histoire afin de rédiger le descriptif de ce site. Ces descriptifs pourront ensuite être visualisés à l'aide d'un Smartphone par l'intermédiaire d'un « QR code » ou « Flash Code » mis en place sur le site.

➤ **Suivi de projets**

○ Schéma départemental des carrières

Le SMAT du haut-Allier a participé aux différentes réunions de concertation sur le renouvellement du schéma départemental des carrières, ceci afin de vérifier que les enjeux des sites Natura 2000 comme celui des Lacs d'Espalem et de Lorlanges soient pris en compte, que ce soit en phase d'exploitation ou de remise en état.

○ Projets conduits par le CEN Auvergne

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a fait l'acquisition d'une parcelle intégrant en partie le Lac Long sur Espalem. Cette parcelle, sur laquelle sont présents des habitats naturels comme les pelouses sèches ou les prairies de fauche, présente un fort intérêt environnemental. La Charte Natura 2000 a été signée au début du mois de l'année 2014 par le CEN et le gestionnaire (par convention de pâturage) de cette parcelle.

Sur le secteur de Lorlanges, le CEN Auvergne et la commune de Lorlanges sont liés par un bail emphytéotique, le CEN assurant la gestion d'une partie du site. Après contact d'exploitants situés sur la commune d'Ardes-sur-Couze (63), le projet de mise en pâturage du site par des vaches de race Highlands a été évoqué. Il s'est concrétisé en début d'année 2014, année « test » pour ces modalités de gestion. L'objectif écologique est le maintien de l'ouverture du milieu, et de ce fait le maintien d'habitats naturels agropastoraux comme la prairie de fauche, tout en préservant les zones les plus sensibles et emblématiques du site (stations d'Iris jaune par exemple).

Cette année test permettra de prévoir la mise en place d'un Contrat Natura 2000 destiné à l'ouverture et à l'entretien du site.

A ce sujet, Mme Planchon indique qu'une mesure d'entretien (mesure récurrente) dans le cadre d'un contrat Natura 2000 doit forcément être accompagnée d'une mesure d'ouverture ou autre mesure ponctuelle.

M. Soulier ajoute que les vaches sont arrivées à la fin du mois de mai, et qu'elles sont efficaces vis-à-vis de la limitation de l'embroussaillage !

➤ **Gestion administrative et financière**

Le plan de financement de l'animation 2013 s'établit comme suit :

Nature de la dépense	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	6 288,36 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Suivi de la mise en œuvre des MAET	Chambre d'agriculture de la Haute-Loire	1 148,16 €		
Suivi de l'état de conservation des habitats naturels	Latitude UEP	5 980,00 €		
Frais d'annonces et insertions	BOAMP	43,06 €		
TOTAL		13 459,58 €	7721,51 €	5738,07 €

Ensuite, les actions pour l'année 2014 sont présentées par M. Oagnol.

➤ **Suivis scientifiques et techniques**

- Observatoire des amphibiens

Le site des lacs d'Espalem a été choisi pour faire partie des sites de suivi dans le cadre du protocole « POPAMPHIBIEN », conduit par le CPIE du Velay. Il prévoit de réaliser des passages sur le site tous les deux ans. Le protocole consiste en la réalisation de trois passages au cours de la saison, dont au moins un effectué de nuit. Le dernier inventaire remonte à 2012, d'où la réalisation de nouveaux passages en 2014.

Le SMAT du Haut-Allier participe à certaines sorties terrain pour l'inventaire des amphibiens avec le CPIE du Velay.

M. Fialip demande s'il est possible d'avoir les résultats des suivis amphibiens sur les lacs d'Espalem.

M. Oagnol répond que c'est tout à fait possible, et qu'il prendra contact avec le CPIE du Velay pour voir sous quelle forme peuvent être présentés les résultats.

➤ **Gestion des habitats et espèces**

○ Lac de Lorlanges

Comme indiqué précédemment, un contrat Natura 2000 pour l'entretien de l'ouverture du lac, et donc l'entretien d'habitats comme les prairies maigres de fauche est à l'étude. Les modalités techniques de ce contrat seront définies en fonction des objectifs de restauration et de gestion des milieux, et au vu des résultats des tests de mise en pâturage de cette année.

La présentation du contrat Natura 2000 est a priori prévue fin 2014 – début 2015, en fonction des nouvelles modalités de gestion du FEADER.

○ Lacs d'Espalem

A l'occasion de précédentes réunions du comité de pilotage, et à d'autres occasions au cours de l'animation durant les années précédentes, la gestion de plusieurs éléments sur les lacs d'Espalem avait été évoquée. Il s'agit notamment des haies mais également du niveau d'eau des lacs.

M. Fialip demande quels sont les résultats de l'étude sur les lacs d'Espalem.

M. Oagnol répond que ces résultats ont été présentés lors de la réunion du Comité de pilotage de 2013. Pour résumer, l'étude reprend les divers paramètres géologiques, climatiques, environnementaux et les activités humaines présentes sur le bassin versant des lacs.

Rappels des principaux résultats (cf. compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 19/06/2013) :

Les principaux points à retenir sont :

- *Une approche du fonctionnement des lacs grâce aux mesures de niveaux d'eau et à la pluviométrie (mai-juin 2012), ainsi qu'une approche géophysique grâce à des mesures de conductivité des roches sous-jacentes.*
- *Les niveaux d'eau des lacs sont relativement stables sur le long terme : la comparaison de plusieurs photographies aériennes entre 1948 et 2010 montrent une empreinte sensiblement identique.*
- *La variation des niveaux d'eau se fait en fonction de la pluviométrie, les lacs n'étant alimentés que par les précipitations sur leur bassin versant. L'évacuation de l'eau ne se fait que par évaporation et évapotranspiration, et en période de hautes eaux par les fossés creusés par l'homme. En effet, sous les lacs est présente une assise argileuse imperméable et plastique qui empêche l'infiltration dans le basalte.*
- *Les risques de fissuration du substrat des lacs par les tirs de mine (exploitation de la carrière) sont très limités du fait de la plasticité des argiles présentes entre les lacs et le basalte.*
- *Les risques d'émissions de poussières sont également limités par la configuration du site, et la situation supérieure en altitude des lacs.*
- *Le bassin versant du lac Long verra sa surface diminuée d'environ 10% avec l'extension de la carrière.*
- *Les principales préconisations de gestion sont :*
 - *Un entretien du fossé exutoire du Grand lac et du lac Citrou, sans pour autant le creuser ou le surélever.*
 - *L'installation d'un point de suivi de plusieurs paramètres concernant l'évolution des lacs :*

- *Suivi de la poussière*
- *Suivi du bruit*
- *Suivi des niveaux d'eau et de la pluviométrie*
- *Suivi de la qualité des eaux*
- *Le maintien d'activités agricoles extensives sur l'impluvium des lacs (fertilisation raisonnée, maintien de prairies)*

M. Fialip indique que le niveau d'eau des lacs s'élève au cours du temps. Il sera bientôt impossible de faucher le tour du Grand Lac et du Lac Citrou. Donc si l'on veut que la fauche continue autour de ces lacs, il faudra entretenir le fossé.

M. Olagnol ajoute que le bureau d'étude n'a pas indiqué de dysfonctionnement majeur du fossé exutoire du Grand lac et du Lac Citrou. Un entretien peut toutefois y être effectué.

Mme Planchon demande comment était entretenu ce fossé historiquement.

M. Fialip répond qu'il a été créé suite à une condamnation des habitants de la Pénide à « assainir » ces lacs. Les habitants ont creusé à la pelle et à la pioche ce fossé il y a plus d'une centaine d'années. Il était régulièrement entretenu manuellement. M. Fialip propose que seule la partie du fossé située sur le Lac Citrou soit entretenue, cela permettrait peut-être une régulation suffisante du niveau d'eau. La mise en place d'une vanne pourrait aussi régler le problème, tout en tenant compte de l'intérêt écologique de ces lacs. M. Fialip explique que les haies situées autour des lacs étaient entretenues par écobuage, tronçon par tronçon. Désormais il est interdit, alors que cela n'a pas empêché la survie des espèces au cours du temps.

M. Olagnol propose une rencontre entre la structure animatrice et les habitants de La Pénide afin d'échanger sur l'ensemble des aspects de la gestion du site Natura 2000, en particulier des lacs. Une solution de gestion permettant la poursuite de la fauche autour des lacs et permettant le maintien des espèces d'amphibiens caractéristiques du site peut être trouvée dans le compromis.

Mme Planchon dit qu'il serait intéressant d'établir un partenariat technique et scientifique avec des organismes spécialisés (CEN auvergne, CPIE, INRA, etc ...) autour de la gestion de ces lacs.

M. Soulier synthétise en proposant que l'ensemble des parties prenantes se mettent autour de la table pour répondre à cette demande des habitants de La Pénide, tout en préservant l'intérêt écologique du site.

M. Olagnol se chargera de transmettre aux mairies d'Espalem et de Lorlanges le rapport d'étude remis fin 2012.

➤ **Communication**

En plus de la rencontre avec les habitants de La Pénide, des outils de communication « habituels » pourront être mobilisés : articles de presse, site Internet Natura 2000, etc...

➤ **Gestion administrative et financière**

Le plan de financement prévisionnel de l'animation 2014 est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant en € net	Financeurs	Montant en € net
Animation du Document d'objectifs	6 502,37 €	Etat	3 751,68 €
		FEADER	2 750,69 €
TOTAL	6 502,37 €	TOTAL	6 502,37 €

M. Soulier pose la question de l'avenir du SMAT du Haut-Allier en tant que structure animatrice, dans la mesure où une partie du territoire travaille sur un projet de Parc Naturel Régional (PNR). La question est d'autant plus importante que les communes d'Espalem et de Lorlanges ne se situent pas dans le périmètre du projet.

M. Oagnol répond qu'il sera probablement nécessaire de mobiliser une autre collectivité locale pour assurer le portage du site (Communauté de communes, SIGAL, ... ?). L'animation pourra être effectuée soit en interne, soit par une autre structure compétente (Dont le PNR devrait faire partie).

En l'absence de questions supplémentaires, M. Soulier remercie les participants pour leur coopération et clôt la séance.



Comité de pilotage 11/06/2014

Site Natura 2000
« Lacs d'Espalem et de Lorlanges » FR 8301082
Mairie d'Espalem – 10h45

Feuille de présence

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
BERTRAND DOMINIQUE	Commune ESPALEM		dominique.bertrand@maif.fr
SOULIER Didier	LORLANGES		
Flore Perrichon	DDT 43		
Hubert ASPERNI	ONCFS SD43		
Miracle GAARDÈS	CA 43		
Finzip Alain	cc		alain.finzip@yahoo.fr
DAGUZAN Félix	LEN		au.felix.seisson@conservatoire...




Lacs d'Espalem et de Lorlanges
Comité de pilotage – 11 juin 2014
Mairie d'Espalem

1 11/06/14



Ordre du jour

- Rappels sur le site
- Bilan de l'animation 2013
- Point sur l'animation 2014 en cours
- Questions diverses

2 11/06/14



Quelques rappels

3 11/06/14



Quelques rappels

Secteur d'Espalem (La Pénide)



Secteur de Lorlanges



4 11/06/14



Quelques rappels

Site Natura 2000 des Lacs d'Espalem et de Lorlanges :

- 67 ha sur les 2 communes
- 2 enjeux principaux : Sonneur à ventre jaune et Triton crêté



Sonneur à ventre jaune



Triton crêté

5 11/06/14



Rappels sur le site

- **L'animation d'un site Natura 2000 :**
 - **La contractualisation**
 - Charte Natura 2000
 - Mesures agro-environnementales
 - Autres contrats Natura 2000
 - **Les suivis scientifiques et techniques**
 - **Exemple :** suivis floristiques, faunistiques, etc ...
 - **L'appui aux porteurs de projets (conseil, aide à l'évaluation des incidences, etc...)**
 - **Exemple :** Organisation de manifestations sportives, travaux divers, etc ...




6 11/06/14

Rappels sur le site

- **L'animation d'un site Natura 2000 :**
 - La communication
 - Exemple : lettres d'information, sorties nature, ...
 - Participation au réseau Natura 2000 et veille à la cohérence avec les autres politiques publiques
 - Exemples : rencontres régionales, départementales, schéma départemental des carrières, SRCE, etc...
 - La gestion administrative et financière
 - Exemples : demandes de subventions, marchés publics, etc...



7 11/06/14

Bilan de l'animation 2013



8 11/06/14

Bilan de l'animation 2013

- **Contractualisation :**
 - Charte Natura 2000 – année 2013

Contractant(s)	Surface	Enjeux
CEN Auvergne (propriétaire) Exploitant agricole (gestionnaire)	1,47 hectares	- Milieux ouverts - Milieux humides - Eléments paysagers



9 11/06/14

Bilan de l'animation 2013



Site Natura 2000 "Lac de Espéren et du Lorlianges"
Contractualisation Charte Natura 2000
Charte Natura 2000 CEN Auvergne / M. Cabane - Année 2014

Habitats naturels d'intérêt communautaire
Inventaire 2013
2140
2141
2210
2211

Site Natura 2000
Frontière officiel
Parcelles cadastrales
Ligne de parcelle cadastrale

10 11/06/14

Bilan de l'animation 2013

- **Suivis scientifiques et techniques :**
 - Suivi des pratiques agricoles
 - Réalisé par la Chambre d'agriculture 43
 - Enquête sur les 2 exploitations ayant contractualisé (pratiques de fauche, de pâture, de fertilisation, etc ...)
 - Visite des parcelles
 - Objectif : suivi de la mise en œuvre et évaluation des MAET
 - Analyse en parallèle du suivi des habitats naturels
 - Des pratiques respectant les cahiers des charges MAET
 - Ajustement suite aux fouilles archéologiques



11 11/06/14

Bilan de l'animation 2013

- **Suivis scientifiques et techniques :**
 - Suivi des habitats naturels
 - Réalisé par le bureau d'études Latitude UEP
 - Inventaire floristique sur les parcelles du site
 - Analyse de l'état de conservation des habitats naturels
 - 21 hectares d'habitats naturels IC relevés dont environ :
 - 14,5 ha de prairies de fauche
 - 4,2 ha de pelouses sèches



Pelouses sèche avec orchidées

Prairie de fauche

12 11/06/14

Bilan de l'animation 2013

- Bilan financier 2013 :**

Nature de la dépense	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	6 288,36 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Suivi de la mise en œuvre des MAET	Chambre d'agriculture de la Haute-Loire	1 148,16 €		
Suivi de l'état de conservation des habitats naturels	Latitude UEP	5 980,00 €		
Frais d'annonces et insertions	BOAMP	43,06 €		
TOTAL		13 459,58 €	7721,51 €	5738,07 €

19 11/06/14

Animation 2014

20 11/06/14

Animation 2014

- Suivis scientifiques et techniques :**
 - **Observatoire des amphibiens : protocole « POPAMPHIBIEN »**
 - Réalisé tous les deux ans
 - Conduit par le CPIE du Velay
 - 3 passages au cours de la saison (dont au moins un nocturne)




21 11/06/14

Animation 2014

- Gestion des habitats et espèces :**
 - Synthèse des données naturalistes
 - Projets de contrats Natura 2000
 - Lacs d'Espalem (Entretien des haies, suivi des niveaux d'eau, etc...)
 - Lac de Lorlanges (Entretien de l'ouverture du site suite aux tests de pâturage)




22 11/06/14

Animation 2014

- Communication :**
 - Site Internet Natura 2000 / Haut-Allier
 - Articles de presse
 - Rencontre avec les habitants de La Péniède ?
- Gestion administrative et financière :**
 - Démarches habituelles
 - Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant en € net	Financeurs	Montant en € net
Animation du Document d'objectifs	6 502,37 €	Etat	3 751,68 €
		FEADER	2 750,69 €
TOTAL	6 502,37 €	TOTAL	6 502,37 €

23 11/06/14

Questions diverses

24 11/06/14